



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/92
S/1998/289
1er avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-troisième session
Point 33 de la liste préliminaire*
APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX
EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES GOUVERNEMENTS
POUR PROMOUVOIR ET CONSOLIDER LES
DÉMOCRATIES NOUVELLES OU RÉTABLIES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration
publiée le 31 mars 1998 par le Gouvernement de la République de Serbie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au
titre du point 33 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladislav JOVANOVIĆ

* A/53/50.

ANNEXE

Déclaration publiée le 31 mars 1998 par le Gouvernement
de la République de Serbie

Lors d'une réunion tenue ce jour, le Gouvernement serbe a examiné la situation au Kosovo-Metohija à la lumière des mesures et des activités entreprises récemment afin de réduire la tension dans cette partie de la République. Le Gouvernement a pris note avec satisfaction de l'amélioration de la sécurité et de la normalisation de la situation générale qui contribueront à créer les conditions propices à un véritable processus politique.

Il a pris note de la réaction internationale positive à la déclaration de M. Milan Milutinovic, Président de la République de Serbie, relative au processus politique au Kosovo-Metohija (A/53/89-S/1998/250, annexe), ainsi qu'à son appel à un dialogue direct et sans conditions avec les représentants des minorités nationales vivant au Kosovo-Metohija. Le Gouvernement serbe manifeste ainsi son intention de résoudre tous les problèmes par des moyens politiques sur la base des normes européennes en matière de droits de l'homme et de droits civils, et compte tenu des droits des membres des minorités nationales vivant en Serbie. Il a en particulier souligné l'importance d'un large appui à l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie et d'une condamnation ferme du séparatisme comme étant contraire aux principes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

La condamnation sans équivoque du terrorisme montre que la communauté internationale est farouchement opposée à ce fléau universel. Tout cela a contribué à convaincre les citoyens du Kosovo-Metohija, y compris une grande majorité des membres de la minorité albanaise, que les problèmes ne peuvent être résolus que par le dialogue direct et des moyens politiques, au sein même de la Serbie.

Compte tenu de la baisse de la tension et de la normalisation de la situation au Kosovo-Metohija, les forces de police régulières s'acquittent avec succès de leur tâche qui consiste à maintenir la paix et l'ordre public et à protéger les biens.

Les progrès accomplis sur la voie du règlement de problèmes spécifiques, comme la conclusion d'un accord sur l'application de l'Accord sur l'enseignement et son début de mise en oeuvre, contribuent pour une grande part à l'amélioration de la situation.

Le Gouvernement serbe a noté que les demandes exprimées par les membres des minorités musulmane, tzigane et turque et des autres communautés ethniques vivant au Kosovo-Metohija, pour participer au dialogue politique sont légitimes et ont été acceptées. Le fait que plusieurs représentants de la minorité albanaise ont également exprimé leur intérêt pour ce dialogue et l'ont accepté est également positif.

Le Gouvernement a noté que les représentants des partis politiques de la minorité nationale albanaise n'ont pas, jusqu'à présent, répondu à son appel en faveur d'un dialogue véritable et inconditionnel. Le Gouvernement regrette

également que, malgré les appels répétés de la communauté internationale, ces représentants n'ont pas encore condamné le terrorisme. Cette attitude est regrettable, et préjudiciable avant tout aux intérêts des membres de la minorité nationale albanaise.

Il est évident que les dirigeants des partis politiques albanais assument l'entière responsabilité du refus de prendre part à un dialogue véritable en dépit des appels répétés du Gouvernement serbe.

Le Gouvernement tient à réaffirmer sa détermination à aboutir, grâce à un dialogue ouvert et direct avec les représentants des minorités albanaise et autres du Kosovo-Metohija, à des solutions acceptables par tous pour tous les problèmes liés à l'exercice des droits de l'homme, des droits civils et de l'autonomie administrative, conformément aux normes européennes et internationales en vigueur.

À cet effet, le Gouvernement a désigné une délégation conduite par M. Ratko Markovic, Vice-Président du Gouvernement, et composée en outre de M. Milovan Bojic, Vice-Président du Gouvernement, M. Tomislav Nikolic, Vice-Président du Gouvernement, M. Andrea Milosavljevic, M. Ivan Sedlak, Ministre sans portefeuille, et M. Ratomir Vico, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée serbe. Les discussions entre la délégation du Gouvernement serbe et les représentants des minorités nationales du Kosovo-Metohija verront également la participation de représentants de partis politiques parlementaires et du représentant spécial du Président de la République fédérale de Yougoslavie, M. Vladan Kutlesic, Vice-Président du Gouvernement fédéral.

Le Gouvernement invite les représentants des partis politiques de la minorité albanaise à participer aux pourparlers qui auront lieu dans une semaine, soit le 7 avril 1998, au siège du Gouvernement républicain de Pristina, Vidovdanska 2 à 11 heures.

Outre cette invitation publique, le Gouvernement serbe a périodiquement adressé des invitations écrites aux représentants des partis politiques de la minorité albanaise et à des personnalités publiques, à savoir Ibrahim Rugova, Président de l'Alliance démocratique du Kosovo; Adem Demaci, Président du parti parlementaire du Kosovo; Mme Ljuljeta Pulja-Beciri, Présidente du parti social-démocrate; Mark Krasnici, Président du parti démocrate chrétien; Hajura Gorani, Président de l'Union des syndicats indépendants; et Hivzi Isljami, Président du parti des paysans, ainsi que Mahmut Bakali, Azem Vlasi, Remzi Koligeci, Kacusa Jasari et Gani Jasari.
